



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

**Allocution de Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat prononcée lors de la
journée inaugurale du nouveau Parlement, vendredi 14 avril 2017 – cathédrale de
Lausanne (seul le texte prononcé fait foi)**

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mesdames et Messieurs les représentants des chambres fédérales et des cantons
confédérés
Monsieur le président du Grand Conseil, mesdames et messieurs les députés,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les invités en vos titres et fonctions,

Nous fêtons ensemble aujourd'hui un bâtiment, l'achèvement d'un long processus de
reconstruction, mais nous fêtons aussi une institution, et, avec elle, la démocratie.

Pascal Broulis a évoqué les qualités architecturales de ce bâtiment si particulier, ainsi que le
processus décisionnel original proposé par le Conseil d'Etat pour permettre cette réalisation
qui semblait devenue impossible.

Nous ne saurons jamais si la tôle l'aurait emporté sur la tuile devant le peuple. Cela a bien
peu d'importance. Ce que cet édifice racontera en revanche, c'est une négociation réussie,
qui aura rendu possible une magnifique réalisation, imparfaite sans doute, mais humaine, à
notre image. A la condition qu'il pousse un peu moins haut, Rosebud a donc pu éclore, et le
bouton de rose est entouré de vignes... Le compromis est viti-horticole. Plus qu'un geste
architectural, le toit de ce Parlement est ainsi devenu une pièce unique d'artisanat
démocratique.

J'aimerais en votre nom à tous remercier les acteurs de cette réussite pour leur ouverture :
notre collègue en charge du dossier bien sûr, notre ancien collègue François Marthaler qui a
lancé ce projet, mais aussi les référendaires qui ont accepté ce compromis, l'architecte
lauréat du concours, M Collomb et enfin les députés du Grand Conseil qui l'ont accepté.

C'est aussi le moment de remercier les travailleurs et leurs entreprises, qui ont mis leur
savoir-faire au service de cette construction. Ils auront fait résonner les premières paroles
que ses murs auront entendues, avant tant d'autres qui y seront prononcées dans les
décennies à venir. Nous nous souviendrons que ces premières paroles n'avaient pas toutes
l'accent de chez nous.

Ce 14 avril 2017, la salle Perregaux renaît de ses cendres. Elle fut inaugurée une première
fois en 1804 par nos premières autorités libres et indépendantes. Cette renaissance
architecturale consacre aussi le renouveau d'un canton marqué par une crise profonde et



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

durable au passage du 20ème au 21ème siècle. Ce renouveau est fondé sur des choix politiques clairs et assumés : un dynamisme économique durable et la solidarité.

En ce sens, le canton de Vaud renoue avec sa vocation et son histoire. Né d'une profonde aspiration aux Lumières, dans une terre occupée, il a participé en pionnier à la conquête de la liberté et à la construction de la démocratie. Mais il a appris que si ces idéaux ne se concrétisent pas par une égalité des chances, ils animent le peuple de révoltes salutaires. En 1845, un gouvernement vaudois est né, non pas dans la salle du Grand Conseil comme la Constitution le prévoyait, mais sur la place de la Riponne, devant un soulèvement populaire, animé par le refus en Suisse d'un cléricisme dominateur, ainsi qu'une aspiration à l'égalité des droits et à plus de justice sociale.

Du gouvernement chassé du pouvoir, il n'est resté qu'Henri Druey qui s'efforça de réaliser les aspirations de cette révolution et contribua à fonder la Suisse moderne. A l'époque, plus de 10% de la population vivait dans une misère totale, avec une espérance de vie moyenne de 35 ans à peine et une mortalité infantile de 20%. Dans son « enquête sur le paupérisme » réalisée en 1841 à la demande de communes qui se plaignaient du devoir de charité, qu'on n'appelait pas encore « dépenses sociales », le Conseil d'Etat résumait les choses ainsi : « Avec le contrat libre tel qu'il existe aujourd'hui, l'assujettissement d'un côté, mais de l'autre la protection ont disparu : l'ouvrier donne son travail, le maître paie le salaire convenu ; là se bornent leurs obligations réciproques : du moment que celui-ci n'a plus besoin de bras, il renvoie l'ouvrier, et à lui le soin de se tirer d'affaire comme il peut. Tel est l'inévitable résultat de la liberté du travail. »

Puisqu'il n'était pas question de revenir au servage, d'emblée, la liberté commandait la solidarité et une forme de sécurité sociale, ne serait-ce que par égard pour l'exigence chrétienne de ne pas laisser mourir de faim son prochain. Les communes furent rappelées à leur devoir et invitées à s'entraider si nécessaire. Mais il faudra encore de violentes luttes politiques et de nombreuses décennies, pour que d'authentiques protections sociales ne se concrétisent.

Nous avons oublié cette histoire. Pourtant, nous trouvons en elle des réponses à la crise que vit notre modèle démocratique, dans ce temps où la démagogie, la dictature, la xénophobie, le fanatisme reprennent des vigueur inattendues. Comme tant de fois dans son histoire, la démocratie réapprend à ses dépens que si elle ne contribue pas au bien de tous, elle devient vulnérable.

Le but d'une société démocratique ne peut que tendre vers l'épanouissement de chacune et de chacun. L'affrontement des idées, les oppositions de doctrine sont des moyens vers ce but, mais pas le but lui-même. Quand une collectivité, à force de patience et de travail, a acquis les moyens d'avancer vers ce but, le peuple attend de ses élus qu'ils les mettent en œuvre et qu'ils renoncent aux affrontements stériles. Faire ce choix, ce n'est pas affaiblir une démocratie, c'est l'affermir.



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Nous avons surmonté une crise profonde, les conflits que nous avons connus ont livré des enseignements qui nous permettent de voir l'avenir avec confiance, pourvu que nous en fassions le choix. Nous savons qu'il faut garantir la liberté de penser et d'entreprendre, mais aussi la solidarité et la capacité de mobiliser des ressources collectives pour réaliser les infrastructures et les projets qui préparent l'avenir. Il n'est pas temps de se crisper et de se recroqueviller. Il est temps de cultiver la force d'imaginer des synthèses fécondes entre les intérêts divergents et légitimes, tout en renforçant les liens et les solidarités qui nous unissent aux autres régions du pays et aux autres régions du monde.

Souhaitons que ce Parlement que nous inaugurons vibre et tonitruie quand ce sera nécessaire, mais surtout qu'il soit un lieu d'inventions, de solutions et de progrès.

Merci pour votre attention.